



Conseil économique et social

Distr. générale
20 novembre 2013
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social



Déclaration

« L'autonomisation » est un concept dont la promotion implique l'utilisation d'approches multidimensionnelles. L'élimination de la pauvreté, l'intégration sociale, le plein emploi et la possibilité d'un travail décent laissent supposer que des individus et communautés ont acquis un certain degré d'autonomisation. Dans sa note d'information intitulée « The Role of the State in Empowering Poor and Excluded Groups and Individuals » (Le rôle de l'État dans l'autonomisation des groupes et individus pauvres et marginalisés), préparée pour la réunion du Groupe d'experts sur les politiques et stratégies destinées à promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et d'un travail décent pour tous qui s'est tenue à New York les 10 et 11 septembre 2013, Duncan Greene a utilisé la définition de l'autonomisation suivante, tirée de « Supporting pathways of women's empowerment: a brief guide for international development organizations » (« Soutenir l'autonomisation des femmes : guide succinct à l'attention des organisations internationales du développement ») de Rosalind Eyben : « L'autonomisation survient quand les individus et les groupes organisés parviennent à imaginer leur monde différemment et à acquérir cette vision en modifiant les relations de pouvoir qui les ont maintenus dans la pauvreté, ont étouffé leur voix et les ont privés de leur autonomie ». Duncan Greene choisit cette définition car elle place la question de l'autonomisation directement dans l'esprit et dans le cœur des personnes et communautés qui vivent dans la pauvreté et cherchent le juste milieu entre renforcer leur propre autorité et apporter les modifications structurelles institutionnelles et politiques nécessaires à l'autonomisation. Elle insiste sur le fait que le pouvoir est au cœur du concept d'autonomisation.

Situation

Cette déclaration présente une bonne pratique en matière d'autonomisation. La Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur en République démocratique du Congo travaille sur un site adjacent à Kolwezi. Ce site se trouve dans la Copper Belt, qui contient des ressources de cuivre, de cobalt, de zinc et d'uranium de classe mondiale. Les communautés de la région se sont développées suite à la migration économique résultant de la demande de main-d'œuvre des mines, et elles n'ont jamais été intégrées à un système de planification urbaine. Leurs habitants ne disposent pas des services et infrastructures les plus indispensables. Pauvreté, agitation sociale et absence de possibilités d'emploi décent sont des éléments caractéristiques de la vie dans ces communautés. Suite à l'octroi de concessions minières à des entreprises internationales, les individus se retrouvent victimes de violations des droits de l'homme, de déplacement forcé, de mauvais traitement, de harcèlement, d'extorsion et de violence. Au sein des communautés, l'extrême pauvreté, la faim et la concurrence provoquent des conflits et des tensions alimentés, en outre, par l'abus d'alcool et de drogue. La composition multiethnique des communautés aggrave également la rupture et la désintégration sociale.

Les femmes, les filles et les enfants constituent le groupe le plus vulnérable. L'inégalité des sexes est ancrée dans les pratiques et comportements traditionnels et découle des politiques et législations qui accentuent la discrimination sexiste. Cette vulnérabilité est accentuée par des clauses législatives discriminatoires qui

réaffirment l'assujettissement des femmes à leur époux ainsi que par des traditions comme le mariage précoce ou la polygamie. Les femmes contribuent également moins souvent que les hommes à la population active car elles doivent pour ce-faire obtenir la permission de leur époux. De plus, les filles sont moins souvent scolarisées que les garçons, et ce à tout âge.

On constate une acceptation écrasante de la violence à l'égard des femmes, tant de la part des hommes que des femmes de la communauté. Même les adolescentes reconnaissent qu'une femme mérite parfois d'être battue. Les formes de violence subies dans les relations intimes incluent la violence physique et psychologique de même que des relations sexuelles forcées. Parallèlement à une tolérance d'ensemble de la violence, on remarque l'absence générale de communication ou de discussions sur la violence au sein de la communauté. La culture de dépendance économique des femmes vis-à-vis des hommes et d'absence de droits de propriété rend les femmes et les filles vulnérables à la violence sexiste et sexuelle. Beaucoup d'entre elles sont obligées d'avoir recours à des tactiques de survie, notamment en entrant dans l'industrie du sexe qui les expose au risque de contracter le VIH et le SIDA.

Recherche

La Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur a mené des recherches au moyen de deux outils méthodologiques complémentaires : une approche participative, en collaboration avec l'administration publique, la société civile, des acteurs du secteur privé et la communauté de Kolewzi, et un volet de recherche participatif axé sur la communauté consistant à interroger les femmes, filles et enfants victimes d'abus et de violence. La recherche a également pris en considération la stratégie gouvernementale de croissance et de réduction de la pauvreté, le cadre d'assistance au pays des partenaires de la République démocratique du Congo et les programmes des partenaires locaux de Kolwezi et des environs.

Premiers résultats

La réalisation de l'évaluation initiale du projet a initié l'ouverture d'un dialogue collectif communautaire et a lancé le début de « l'autonomisation » au fur et à mesure que les individus et les communautés ont commencé à imaginer leur monde différemment. Le « pouvoir intrinsèque », le premier du modèle à « trois pouvoirs » présenté par Duncan Greene dans sa note, a commencé à se manifester. L'utilisation d'outils méthodologiques (groupes de réflexion, récits de vie recueillis lors de visites à domicile, interviews d'informateurs clefs, évaluation rurale participative, exercices de cartographie, entretiens dirigés et interviews avec des acteurs clefs, notamment le Gouvernement) a permis l'émergence du « pouvoir intrinsèque ». Les individus ont développé une perception du droit, de la dignité et du droit de faire entendre leur voix grâce à la manière sensible et éthique de mener l'évaluation et aux compétences interpersonnelles des interrogateurs. Les principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche sur la violence domestique à l'égard des femmes ont servi de principes directeurs.

Comment les groupes et individus pauvres et marginalisés acquièrent-ils le pouvoir et la capacité de l'exercer ? Dans sa note, Duncan Greene écrit « que le pouvoir est plutôt une force invisible qui lie les individus et les acteurs, dans un état de circulation et de renégociation constants. L'autonomisation des groupes et des individus marginalisés implique de redistribuer ce pouvoir afin qu'il s'accumule entre les mains des femmes et des hommes vivant dans la pauvreté ».

La communauté a commencé à passer du « pouvoir intrinsèque » au « pouvoir à », le deuxième pouvoir du modèle. L'expérimentation du « pouvoir intrinsèque » a engendré l'espoir et la capacité à imaginer les choses différemment. Les changements se produisant déjà au sein de la communauté en sont la preuve. Jusqu'à 600 enfants demandent à recevoir un enseignement non scolaire, discutent des droits de l'enfant et signalent volontairement des problèmes en matière de protection de l'enfance. Les communautés débattent de moyens de subsistance alternatifs dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage pour assurer la sécurité alimentaire. Les femmes et les filles brisent le silence qui entoure la discrimination et la violence sexiste, y compris la violence sexuelle. Les membres des communautés se rapprochent et rendent envisageables l'organisation d'une action commune en vue de l'élimination de la pauvreté, de l'inclusion sociale et d'un travail décent. Expérimenter l'existence en tant que personne, dans la dignité et le respect, accroît l'envie des individus d'agir ensemble de manière créative et renforce leur capacité à le faire.

Le passage du « pouvoir à » au « pouvoir avec », le dernier pouvoir du modèle représente un énorme défi car il faut pour cela que le Gouvernement et les compagnies minières, en concertation avec la communauté, trouvent un terrain d'entente entre les différents intérêts en jeu et développent des atouts collectifs. Au cœur de l'agenda figurent la discussion, la négociation et la mise en œuvre de pistes pour assurer l'exercice des droits de l'homme, éliminer la pauvreté et assurer un travail décent pour tous. Le processus est en cours. Cela s'annonce comme une démarche holistique qui cible les différents aspects multidimensionnels de la pauvreté en même temps au moyen de dialogues caractérisés par une écoute et un respect mutuels. Les débuts timides du « pouvoir avec » provoqués par la phase de recherche continuent à évoluer. Des discussions se mettent en place pour débattre de la manière d'influencer les responsables des mines et le Gouvernement en ce qui concerne l'application des lois déjà existantes. Les résultats du projet comprennent « la diminution de la discrimination sexiste grâce à l'autonomisation sociale, politique et économique des femmes et des filles et le renforcement d'une cohésion citoyenne pour amener le gouvernement à distribuer les ressources de manière équitable et responsabiliser les compagnies minières.

Recommandations

Nous demandons aux gouvernements de :

- Assurer la démarginalisation par le droit des personnes vivant dans la pauvreté;
- Suivre les principes directeurs relatifs à la pauvreté extrême et aux droits de l'homme adoptés par le Conseil des droits de l'homme dans sa résolution [21/11](#) du 27 septembre 2012 et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre de référence « Protéger,

respecter et réparer » des Nations Unies approuvés par le Conseil des droits de l'homme dans sa résolution 17/4 du 16 juin 2011;

- Appliquer la recommandation n° 202 (2012) de l'Organisation internationale du travail concernant les socles nationaux de protection sociale;
- Réglementer les pouvoirs des compagnies minières internationales par des mécanismes juridiquement contraignants afin que chaque citoyen puisse bénéficier des droits de l'homme, de la dignité, de la sécurité et d'un travail décent;
- Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, conformément à l'engagement pris dans le document final de la manifestation spéciale consacrée au bilan de l'action entreprise pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement adopté le 25 septembre 2013 et attendu prochainement;
- Adopter les recommandations sur l'égalité des sexes du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;
- Allouer des ressources à la mise en place du changement.

Chacune des recommandations adoptées sérieusement par les gouvernements nationaux pour faire avancer la situation peut provoquer un effet ricochet, créant des bonnes pratiques et permettant d'importants progrès en matière d'autonomisation des personnes et des communautés vivant dans la pauvreté. Les gouvernements ont-ils la volonté et la détermination politique nécessaire pour entamer le dialogue avec les citoyens en phases de « pouvoir avec » et de « pouvoir à » appliquant les changements structurels aux institutions et politiques qui promeuvent l'autonomisation des peuples ?

Note : S'associent à la présente déclaration les organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social : la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Carmelite NGO, Dominican Leadership Conference, la Fédération internationale du vieillissement, International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the Blessed Virgin Mary, Passionists International, Salesian Missions, l'Armée du salut, la Confédération internationale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Sisters of Charity Federation, UNANIMA International et VIVAT International.